



ORANGE

UN ENGAGEMENT VERT... OU UN MIRAGE

Dans son rapport 2023, Orange affiche des ambitions écologiques en promettant des actions significatives pour réduire son empreinte environnementale et promouvoir l'économie circulaire. Cependant, en examinant de plus près les résultats et les initiatives, des contradictions et des lacunes apparaissent. Entre objectifs déclarés et défis persistants, les résultats sont loin d'être à la hauteur des promesses.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entreprise sont classées en trois catégories: Scope 1, 2 et 3, selon leur source et niveau de contrôle. Ces scopes, définis par des cadres comme le Protocole des Gaz à Effet de Serre (GHG Protocol), permettent d'évaluer l'empreinte carbone de manière standardisée.

Le classement des différentes scopes

- **Scope 1:** Émissions directes provenant des sources que l'entreprise contrôle directement, comme la combustion de carburants sur site ou les émissions des véhicules appartenant à l'entreprise.
- **Scope 2:** Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie achetée, comme l'électricité, la chaleur, la vapeur ou le refroidissement. Ces émissions sont générées par le fournisseur d'énergie.
- **Scope 3:** Toutes les autres émissions indirectes qui se produisent tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise, en amont et en aval. Cela inclut les émissions associées aux fournisseurs, aux clients, au transport des biens, à l'utilisation et à la fin de vie des produits vendus, ainsi qu'aux déplacements professionnels et aux déchets.

Les scopes permettent donc de distinguer les types d'émissions et de mieux cibler les actions de réduction.



CHEZ ORANGE

LES PARADOXES D'UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

▶ OBJECTIF « NET ZÉRO 2040 »

L'horizon est-il trop lointain ?

Orange se fixe comme objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040, avec des étapes pour 2025 et 2030. Si les émissions de Scope 1 et 2 ont diminué de 37% depuis 2015, les émissions indirectes (Scope 3) ont, en revanche, augmenté de 3,7%. La stratégie semble loin de suffire pour inverser cette tendance à court terme.

▶ RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Orange a dépassé ses objectifs de réduction des émissions pour les Scopes 1 et 2, mais le Scope 3 reste un défi de taille. Avec une augmentation notable des émissions indirectes, les efforts devront se concentrer davantage sur la chaîne d'approvisionnement et les processus de fabrication des produits pour respecter les objectifs de 2025.

▶ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Entre discours et réalité

L'initiative «RE», Reprise, Reconditionnement, Réparation, et Recyclage d'Orange, qui vise à promouvoir la collecte, le reconditionnement et le recyclage des équipements, est au cœur de la stratégie environnementale. Pourtant, avec un taux de collecte de mobiles de seulement 25,4% en Europe, l'entreprise peine à réaliser des avancées significatives. L'objectif de 30% reste à atteindre.

▶ FORMATION NUMÉRIQUE

Un levier sous-exploité

Orange s'engage à former 6 millions de personnes d'ici 2030 pour contribuer à l'inclusion numérique. Si cet objectif semble ambitieux, les résultats concrets restent flous et l'impact de ces formations sur la réduction de l'empreinte écologique n'est pas clairement démontré.

Une vision réaliste ou un simple coup de communication ?



Orange affiche des objectifs environnementaux ambitieux, mais les résultats concrets sur des aspects clés tels que la gestion des émissions, les rénovations immobilières et l'économie circulaire restent insuffisants. FOCOM, lors du Comité Social et Économique Central (CSEC), a souligné les contradictions auxquelles font face les vendeurs, notamment en raison des pressions liées aux constructeurs et aux changements dans la politique commerciale (PVC). Bien que certains efforts soient notables, FOCOM met en doute la sincérité des engagements d'Orange, estimant que l'entreprise doit prouver que ses initiatives vont au-delà d'un simple coup de communication.

AUDIO



NOS RÉSEAUX SOCIAUX